

Syndicat mixte de la Bresse bourguignonne

SEANCE du 11 décembre 2017 – 17h30 EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS DU SYNDICAT MIXTE DE LA BRESSE BOURGUIGNONNE

Nombre de délégués titulaires présents : 23/37 L'an deux mille dix-sept et le onze du mois de décembre, à dix-sept heures trente, le comité syndical du Syndicat mixte de la Bresse bourguignonne, s'est réuni à la MIFE, Promenade des Cordeliers à LOUHANS-CHATEAURENAUD sous la présidence de M. Anthony VADOT.

Nombre de délégués suppléants ayant voix délibérative : 8 Etaient présents :
Délégués titulaires : M. Jean-Marc ABERLENC, M. Stéphane BESSON, Mme Christine BOURGEOIS, M. Christian CLERC, Mme Michelle LIEVAUX, M. Jean-Michel LONGIN, M. Anthony VADOT, Mme Marie-Madeleine DOREY, M. Jacques GUITON, Mme Claudette JAILLET, M. Denis LAMARD, M. Pierre NICOLLE, M. Joël CULAS, M. Roger DONGUY, M. Stéphane GROS, Mme Danièle LECUELLE, M. Jean-Marc LEHRE, M. Michel PUGET, M. Yves RAVET, M. Didier FICHET, M. Philippe ROUTHIER, Mme Françoise JACQUARD, M. Jean SIMONIN

Date de la convocation : 1^{er} décembre 2017 Délégués suppléants avec voix délibérative : Mme Stéphanie LEHEIS, Mme Françoise MAITRE, M. Daniel PUTIN, Mme Véronique REYMONDON, M. Pascal COUCHOUX, Mme Sylvie FOURMONT, Mme Martine CHEVALLIER, M. Jean-Michel FROMONT

Secrétaire de séance : Mme Françoise JACQUARD

Délibération n°2017-051 : Actions envisagées dans le cadre des CEE TEPCV

- Vu la délibération n°2017-046 du 25 septembre 2017 relative à la mobilisation des Certificats d'Economies d'Energie (CEE) dans le cadre du Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte (TEPCV)
- Vu l'instruction ministérielle du 26 septembre 2017 relative à de nouvelles règles de gestion rigoureuses des crédits nationaux TEPCV et son application régionale dans le cadre d'un courrier du 25 octobre 2017 de Mme la Préfète de région Bourgogne-Franche-Comté
- Considérant la réunion des Maires du Pays de la Bresse bourguignonne le 24 octobre 2017 avec une présentation des CEE par un Conseiller en Energie Partagé (CEP) de l'Agence Technique Départementale de Saône-et-Loire (ATD 71)
- Vu les conventions signées avec l'obligé EDF
- Considérant les réunions TEPCV du 14 novembre 2017 à DIJON et du 20 novembre à MACON
- Considérant la réunion de bureau du 27 novembre 2017

M. le Président informe que l'obligé EDF mettra en place une mission d'assistance pour les CEE TEPCV que les collectivités du Pays de la Bresse bourguignonne pourront obtenir à condition d'avoir des dépenses rendues éligibles dans le cadre des fiches d'opérations standardisées annexées à l'arrêté ministériel de février 2017 ; dépenses engagées au plus tôt le 13 février 2017 et facturées au plus tard fin 2018 avec un acquittement à faire certifier par le comptable public au plus tard le 31 décembre 2018.

L'arrêté ministériel de février 2017 indique que le territoire lauréat TEPCV et porteur du programme PRO-INNO-08 « Economies d'énergie dans les TEPCV » transmet à la Mission Nationale TEPCV du Ministère ainsi qu'à la Direction Générale de l'Energie et du Climat, en décembre 2017, « une description des actions réalisées et envisagées ainsi que le bilan à date des actions mises en œuvre ».

Dans la rubrique « Questions Réponses » du site internet ministériel www.ecologique-solidaire.gouv.fr/cee-economies-denergie-dans-territoires-energie-positive-croissance-verte, il est précisé que cette description « est à adresser à dqec-certificats-economies-energie@developpement-durable.gouv.fr. Son format est libre. »

Au regard des 4 actions éligibles dans l'arrêté ministériel de février 2017, 3 sont intégralement envisagées en Bresse bourguignonne :

- **l'isolation ou le changement de chauffage pour les bâtiments publics** : isolation des combles ou de toitures, de murs ou de planchers, ou installation de fenêtres avec vitrage isolant ; installation d'une chaudière à haute performance énergétique ou biomasse, d'une pompe à chaleur de type air/eau ou eau/eau, d'un appareil indépendant de chauffage au bois ou d'un émetteur électrique à régulation électronique à fonctions avancées. L'assiette des dépenses éligibles pouvant donner lieu à certificats d'économies d'énergie, selon les facteurs de proportionnalité définis dans le programme, couvrent les dépenses relatives à l'achat des équipements et des matériels (chaudières, PAC, appareils de chauffage...) ou des matériaux (isolants) visés par les fiches d'opérations standardisées énumérées dans l'arrêté « programme TEPCV », et à leur installation. Elles s'expriment en HT.
- **la rénovation de l'éclairage public**. Dans le cas de la rénovation d'un éclairage extérieur, les dépenses éligibles sont celles relatives à l'acquisition et la pose des luminaires neufs en remplacement des luminaires existants mais ne sont pas éligibles les dépenses de rénovation ou de remplacement portant sur les lampadaires, ou encore sur l'alimentation électrique des luminaires ou encore d'éventuels travaux publics réalisés en même temps que le remplacement des luminaires.
- **le raccordement d'un bâtiment public à un réseau de chaleur**. Pour le raccordement d'un bâtiment à un réseau de chaleur, les dépenses éligibles sont liées à la création de la sous-station et à l'alimentation en chaleur jusqu'à l'entrée du bâtiment. Ne sont pas prises en compte les dépenses liées à la distribution de la chaleur à l'intérieur même du bâtiment.

L'action « Isolation et changement de chauffage pour les logements résidentiels individuels » n'est pas envisageable dans le domaine privé car les aides publiques des collectivités sont versées dans le cadre du programme « Habiter Mieux » de l'ANAH inéligible aux CEE TEPCV. Néanmoins, cette action est envisagée pour les logements du patrimoine des collectivités locales et de leur CCAS : isolation d'un plancher, pompe à chaleur de type air/eau ou eau/eau, chaudière individuelle à haute performance énergétique, appareil indépendant de chauffage au bois, chaudière biomasse individuelle, émetteur électrique à régulation électronique à fonctions avancées, en remplacement d'un convecteur électrique de plus de 30 ans d'âge et de puissance supérieure ou égale à l'émetteur nouvellement installé.

Ces actions envisagées seront déclinées en opérations individuelles grâce à l'accompagnement de l'obligé EDF à qui sera communiqué deux listes non exhaustives issues de recherches effectuées par l'Agence Technique Départementale et par le lauréat TEPCV.

Pour l'achat des CEE TEPCV par l'obligé EDF, 1 200 000 euros seront à inscrire dans les recettes du BP 2018 du Syndicat Mixte de la Bresse bourguignonne ; 1 140 000 euros (95%) seront reversés aux collectivités bénéficiaires et 60 000 euros (5%) permettront de payer les prestations de l'obligé EDF (détection des opérations éligibles, conformité des dépenses et des factures par rapport aux fiches ministérielles d'opérations standardisées, etc.) et de financer les subventions « ingénierie 2017 » refusées ou annulées par l'Etat dans le cadre du contrat de ruralité.

Le comité syndical, après en avoir délibéré,

VALIDE les actions envisagées dans le cadre des CEE TEPCV avec les listes non exhaustives de potentielles opérations individuelles, et **AUTORISE** M. le Président à signer tout document avec les futurs bénéficiaires que sont les communes et leurs groupements éligibles à qui seront reversés 95% des sommes perçues, au titre des CEE TEPCV, sur le compte du Syndicat Mixte de la Bresse bourguignonne.

Certifié exécutoire pour avoir été reçu

à la Sous-préfecture le 12 DEC. 2017

Syndicat Mixte de la Bresse Bourguignonne

de la

Bresse Bourguignonne

DECISION ADOPTEE A L'UNANIMITE

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus

Et ont signé les membres présents,

Pour extrait certifié conforme,

Syndicat Mixte

de la

Bresse Bourguignonne

Le Président

Anthony VADOT

Syndicat Mixte de la Bresse bourguignonne

Travail post délibération du 25 septembre 2017 relative à la mobilisation des CEE dans le cadre du TEPCV

Identification de projets susceptibles d'être éligibles si respect :

- des dates (pas de dépenses engagées avant le 13 février 2017 et factures payées au plus tard le 31 décembre 2018)
- des fiches standardisées annexées à l'arrêté ministériel et à télécharger sur www.ecologique-solidaire.gouv.fr/cee-economies-denergie-dans-territoires-energie-positive-croissance-verte
- de la compatibilité avec une subvention européenne FEADeR dont l'autorité de gestion est le Conseil Régional de Bourgogne-Franche-Comté.

Intitulé	Maître d'ouvrage / bénéficiaire	Source d'identification du projet					
		Refus TEPCV par DTT et/ou DREAL et/ou Ministère	AAP CD71	LEADER FEADeR 2014-2020	Contrat territorial 2015 2017	Suivi ATD (AG mars 2017)	Signalement 2017
Communautés de communes :							
Rénovation gymnase CUISEAUX	Bresse Louhannaise Intercom'		x	x	x		
Rénovation piscine CUISEAUX	Bresse Louhannaise Intercom'		x				
Rénovation gymnase et bibliothèque	Bresse Nord Intercom'	x					
Rénovation siège social	Bresse Nord Intercom'						x
Communes :							
Eclairage publique via SYDESL	32 communes via SYDESL			x	x		
Rénovation locaux scolaires et péri.	L'ABERGEMENT-DE-CUISERY		x				
Travaux Mairie, garderie, bibliothèque	L'ABERGEMENT STE COLOMBE					x	
Remplacement menuiseries mairie	BAUDRIERES	x	x				
Rénovation salon de coiffure	BAUDRIERES					x	
Rénovation maison ancienne	BAUDRIERES					x	
Aménagement d'un gîte	BEAUVENOIS		x			x	
Aménagement Mairie salle des fêtes	BELLEVESVRE		x				
Rénovation salle communale	BOSJEAN		x				
Rénovation logements du CCAS	BRANGES						x
Rénovation Mairie	BRANGES						x
Menuiseries mairie et logement	BRIENNE		x				

Rénovation salle réunion et écoles	BRIENNE		x				
Chauffage salle polyvalente	BRUAILLES		x				
Rénovation bâtiment communal	LA CHAPELLE SAINT SAUVEUR		x	x	x		
Rénovation Mairie	LA CHAPELLE SAINT SAUVEUR						x
Rénovation 2 logements dans Mairie	LA CHAPELLE THECLE	x	x				
Travaux bâtiment école	LA CHAPELLE THECLE	x					
Rénovation salle polyvalente	LA CHAPELLE THECLE		x	x	x		
Réfection toiture logements	LA CHAUX		x				
Rénovation vestiaires stade B. Morey	CUISEAUX		x				
Travaux Mairie	CUISEAUX						x
Réfection toiture gymnase	CUISERY		x				
Réaménagement salle temps libre	CUISERY					x	
Toiture bâtiment	CUISERY		x				
Rénovation bâtiment communal	DAMPIERRE-EN-BRESSE	x	x				
Rénovation d'un appartement	LE FAY	x		x		x	
Rénovation du gîte rural	LE FAY		x			x	
Rénovation salle des fêtes	FLACEY-EN-BRESSE	x					
Rénovation bâtiment	FRANGY-EN-BRESSE						x
Rénovation multiple rural	LA FRETTE			x	x	x	
Rénovation logement	LA FRETTE		x	x		x	
Rénovation foyer amitié	FRETTERANS		x	x	x	x	
Rénovation salle des fêtes	FRONTENARD		x				
Réfection salle polyvalente	FRONTENAUD		x				
Réhabilitation bâtiment et logements	FRONTENAUD					x	
Rénovation logement Mairie	LA GENETE		x				
Rénovation locaux scolaires	HUILLY-SUR-SEILLE		x				
Rénovation salle communale	JOUVENCON		x				
Rénovation toiture Ecole	JOUVENCON		x				
Rénovation Mairie et salle polyvalente	JUIF					x	
Rénovation bâtiments communaux	LESSARD-EN-BRESSE		x				
Menuiseries école et salle évolution	LOISY	x	x				
Rénovation appartement communal	LOISY	x	x			x	
Rénovation Palace Pierre Provence	LOUHANS-CHATEAURENAUD			x	x		
Eclairage public	LOUHANS-CHATEAURENAUD			x			
Rénovation bâtiment scolaire cantine	LOUHANS-CHATEAURENAUD	x	x			x	
Rénovation Foyer Cordeliers du CCAS	LOUHANS-CHATEAURENAUD	x					
Rénovation toiture Hôtel de Ville	LOUHANS-CHATEAURENAUD						x
Rénovation logements école	MENETREUIL		x				
Rénovation salle des fêtes Mairie	MENETREUIL					x	
Travaux Mairie	MERVANS	x					
Travaux école communale	MERVANS		x				
Travaux gymnase	MERVANS					x	
Rénovation La Boutique	LE MIROIR		x				
Transformation bâtiment communal	MONTAGNY-PRES-LOUHANS		x				
Rénovation cuisine salle des fêtes	MONTJAY		x			x	
Travaux à l'école	MONTCONY		x				
Rénovation Mairie	MONTPONT-EN-BRESSE						x
Rénovation d'un appartement	MONTRET		x				
Rénovation salle des fêtes	MONTRET					x	
Rénovation d'une maison pour Mairie	MOUTHIER-EN-BRESSE					x	
Aménagement Mairie	MOUTHIER-EN-BRESSE		x				
Changement chaudière salle fêtes	MOUTHIER-EN-BRESSE						x
Rénovation Mairie	OUROUX-SUR-SAONE						x
Rénovation logement	OUROUX-SUR-SAONE						x
Création d'un réseau de chaleur	PIERRE-DE-BRESSE					x	

Remplacement chaudière bâtiment	PIERRE-DE-BRESSE								X
Rénovation Ecole	PIERRE-DE-BRESSE								X
Création d'un logement	POURLANS		X						
Création d'une salle d'accueil	POURLANS		X						
Rénovation logements communaux	RANCY	X	X	X					
Logements dans ancien bureau Poste	RATENELLE		X						
Chaudière et menuiseries Ecole	RATENELLE		X						
Rénovation salle des fêtes	ROMENAY		X						
Rénovation bibliothèque	SAGY		X						
Biomasse	SAGY							X	
Réfection toiture bâtiment	SAILLENARD		X						
Rénovation foyer rural	SAILLENARD			X	X	X			
Restauration toitures bâtiments	SAINT-CHRISTOPHE-EN-BRESSE		X				X		
Rénovation cantine scolaire	SAINTE-CROIX								X
Chauffage structure périscolaire	SAINT-GERMAIN-DU-BOIS		X						
Rénovation Ecoles cantine salle fêtes	SAINT-GERMAIN-DU-BOIS								X
Changement chaudière Perception	SAINT-GERMAIN-DU-BOIS								X
Rénovation bâtiments communaux	SAINT-GERMAIN-DU-PLAIN		X						
Rénovation d'un logement	SERLEY		X					X	
Biomasse	SIMANDRE							X	
Réhabilitation Mairie	SIMANDRE							X	
Réhabilitation logement	SIMANDRE							X	
Aménagement salle de classes	SORNAY		X						
Agrandissement Foyer rural	SORNAY		X						
Rénovation école toit terrasse	SORNAY								X
Reconversion d'un bâtiment en gîte	TORPES				X	X	X		
Rénovation salle polyvalente	VARENNES-SAINT-SAUVEUR	X							

Conformément à la réglementation en vigueur, les opérations financées TEPCV sont inéligibles aux « CEE TEPCV » mais éligibles aux « CEE classiques » :

- Rénovation de la MIFE par la communauté de communes Bresse Louhannaise Intercom'
- Rénovation de 5 logements par la commune de SAINTE-CROIX
- Rénovation de 10 logements et amélioration de l'éclairage public par la commune de SAINT-GERMAIN-DU-BOIS



Mairie de



PIERRE DE BRESSE

Pierre-de-Bresse, le 1^{er} décembre 2017

Madame Claudette JAILLET
Le Maire de
71 270 PIERRE DE BRESSE

à

Monsieur le Président
Du Syndicat Mixte de
la Bresse Bourguignonne
M.I.F.E
4, Promenade des cordeliers
71 500 LOUHANS

Tél : 03.85.76.34.93
Fax : 03.85.76.20.02
Réf : CJ/SM/73/2017

OBJET : Demande d'adhésion au dispositif CEE TEPCV

Monsieur le Président,

Faisant suite à votre délibération n° 2017-046 du 25 Septembre 2017 relative à la mobilisation des Certificats d'Economies d'Energie (CEE) dans le cadre du Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte (TEPCV), j'ai l'honneur de vous faire parvenir, sous ce pli, une liste comprenant les opérations communales éligibles à ce nouveau dispositif.

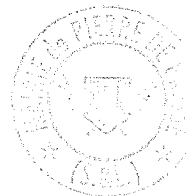
Vous en souhaitant bonne réception,

Je me tiens à votre disposition pour toute information complémentaire,

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Maire,

C. JAILLET



OPERATIONS COMMUNALES ELIGIBLES AU DISPOSITIF CEE TEPCV

TYPE D'ACTION	NATURE DE LA DEPENSE	FICHE STANDARDISEE	NOM DE L'ENTREPRISE	REFERENCE DEVIS	REFERENCE FACTURE	MONTANT H.T
Isolation ou changement de chauffage pour les bâtiments publics	Installation de fenêtres et de volets à l'école primaire	BAT-EN-104	BOURGOGNE ALUMINIUM 122, route de Châlon 71 270 PIERRE-de-BRESSE		00246 du 31/07/2017	16 242,56€
Isolation ou changement de chauffage pour les bâtiments publics	Installation de fenêtres avec vitrage isolant à l'Hôtel de Ville	BAT-EN-104	Menuiserie FAUTRELLE Z.A du champ Brillant Route de Dijon 71310 MERVANS		2017/08/09 du 31/08/2017	10 340,00 €
Isolation ou changement de chauffage pour les bâtiments publics	Installation de volets roulants à l'école primaire	BAT-EN-104	BOURGOGNE ALUMINIUM 122, route de Châlon 71 270 PIERRE-de-BRESSE		00261 du 31/08/2017	1 245,00 €
Isolation ou changement de chauffage pour les bâtiments publics	Installation d'une climatisation réversible à l'école	BAT-TH-140	EDS FROID 2, rue des Côtes 39 100 AUTHUME		17187 du 21/08/2017	5 617,94 €
Isolation ou changement de chauffage pour les bâtiments publics	Installation de fenêtres et de volets à la ludothèque	BAT-EN-104	BOURGOGNE ALUMINIUM 122, route de Châlon 71 270 PIERRE-de-BRESSE	D-201702645 du 23/02/2017		17 444,25 €
Isolation ou changement de chauffage pour les bâtiments publics	Modification des régulations du système de chauffage de la Maison Municipale Andrée Berry	BAT-TH-102	SARL O'BAIN 6, bis Grande Rue 39 410 SAINT-AUBIN	DE04758 du 02/04/2017		4 556,25 €
Isolation ou changement de chauffage pour les bâtiments publics	Installation d'un générateur d'air chaud à l'église	BAT-TH-102	SARL O'BAIN 6, bis Grande Rue 39 410 SAINT-AUBIN	DE05324 du 09/09/2017		14 936,00 €

TYPE D'ACTION	NATURE DE LA DEPENSE	FICHE STANDARDISEE	NOM DE L'ENTREPRISE	REFERENCE DEVIS	REFERENCE FACTURE	MONTANT H.T
Isolation ou changement de chauffage pour les bâtiments publics	Isolation des combles perdus des vestiaires du football	BAT-EN-101	SARL THEVENIN-BRUSSON 71 310 LA CHAPELLE SAINT-SAUVEUR	Devis du 03/02/2017		3 837,60 €
Isolation ou changement de chauffage pour les bâtiments publics	Isolation des combles perdus de l'atelier couture « Tremplin »	BAT-EN-101	SARL THEVENIN-BRUSSON 71 310 LA CHAPELLE SAINT-SAUVEUR	Devis du 03/02/2017		933,10 €
Rénovation de l'éclairage public	Installation de 6 mâts d'éclairage public sur le parking rue du Château	RES-EC-104	SYDESL Cité de l'Entreprise 200, boulevard de la Résistance 71 000 MACON	Délibération du Conseil Municipal de Pierre-de- Bresse n° 2017/70 du 16/10/2017		11 828,05 €